

Procédures criminelles — FF782

Inventaire de la liasse, année 1738

Cet inventaire recense, affaire par affaire, les procédures criminelles instruites devant les capitouls de Toulouse et conservées sous la cote FF782. Chaque ligne correspond à une procédure : sa cote, ses dates extrêmes, les parties, la qualification des faits, la sentence rendue et le nombre de pièces conservées.

Nota bene — les dates sont en nouveau style. Un tiret signale une information absente de la source ; les dates de fin ne sont renseignées que lorsqu'une sentence a été rendue.

Répertoire des affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF782/1	001	NC	—	101B189	12/01/1738	—	impossible à définir, pièces trop fragiles pour être ouvertes et lues	—	—	impossible à définir, pièces trop fragiles pour être ouvertes et lues	?	—	—	—	—	—	?	procédure non communicable, entièrement dégradée par des moisissures anciennes, ne peut même être décrite et inventoriée correctement
FF782/1	002	—	—	101B189	17/01/1738	—	MIREVIELLE (Anne)	fille de service	chez le baron de LANTA	MOURET (Paul), valet de chambre chez le baron de LANTA	dénonce de grossesse	—	—	—	—	—	4	l'accusé nie tout, et prétend qu'en fait la plaignante a pour amoureux un garçon chirurgien qui est venu lui rendre visite au lieu de Lanta
FF782/1	003	NC	1 à 21	101B189	22/01/1738	03/02/1738	RIQUET (Angélique)	fille de	RIQUET (Barthélemy), commis chez Mr JACOB	impossible à définir, pièces trop fragiles pour être ouvertes et lues	dénonce de grossesse	—	—	—	—	—	?	procédure non communicable, entièrement dégradée par des moisissures anciennes, ne peut même être décrite et inventoriée correctement
FF782/1	004	88	—	101B189	25/01/1738	—	DAVID (Louise) / DAVID (Guillaumette)	épouse de / épouse de, sœurs	MONTAIGNAC (Guillaume), boutonnier / FAGES (Jean), bonnetier	DUPONT (François), clerc tonsuré, bachelier en Théologie	abus et filouterie	—	—	—	—	—	15	les plaignantes faisant pour leur mère, cette dernière victime d'une escroquerie où l'accusé utiliserait des complices qui grimeraient des fantômes dont un serait celui de son défunt mari / procédure transmise devant l'Officialité
FF782/1	005	287	A à M	101B189	05/02/1738	26/09/1739	DUBARRY (François)	boucher	—	MARTIN (Jérôme), boucher, employé par le plaignant à la débite de la viande à la boucherie du Pont-Neuf	vol domestique	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	13	le plaignant a aussi intenté une procédure contre l'accusé devant la bourse des marchands / l'accusé se défend d'être employé du plaignant, il est plutôt une sorte d'associé
FF782/1	006	98	—	101B189	07/02/1738	—	CARANOVE (Jean-François)	ancien capitoul	—	PUGET (Antoine), travailleur	vol	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	2	l'accusé aurait coupé sur le domaine du plaignant "un saule sec de la grosseur quasy d'un homme, qu'il emporta dans sa maison" / un témoin dira "de la grosseur d'un sac de blé"
FF782/1	007	—	—	101B189	09/02/1738	—	MALLET (Jeanne)	épouse de	DANTIGNAN, médecin	DAURE (François), chaussetier, du lieu de Lavaur	excès	—	—	—	—	—	2	verbal du chirurgien / l'accusé logé, chez la plaignante, vient de se fiancer; la plaignante refuse qu'il couche sous le même toit que sa fiancée, d'où sa colère
FF782/1	008	107	—	101B189	10/02/1738	—	capitouls (Les)	verbal et enquis	—	X-dit-LE-TURC (Melchior), débitant de viande / MOULAU, débitant de viande	infraction aux ordonnances de police	fraude	—	—	—	—	5	saisie de viande reconnue avariée (suite à relation d'expertise par les pâtisseries) / les corbeilles de viande sont jetées à la rivière
FF782/1	009	288	A à H	101B189	10/02/1738	—	syndic des marchands de bois du port Garaud (Les)	représenté par Jean-François Helly, leur syndic	—	LACOMBE (Victor), ouvrier en soie	vol à heure nocturne	—	—	—	dommages et intérêts	10# /+ dépens	9	vol de bûches au chantier de bois / seul à avoir pu être arrêté, il donne vite le nom de ses complices, qui ne seront pourtant pas poursuivis
FF782/1	010	289	—	101B189	11/02/1738	10/03/1738	FABRE-dit-POIRIER (Jean)	cordonnier	—	bayles des garçons cordonniers (Les)	abus et filouterie	—	—	—	mise hors de cour	+ dépens	13	reproche aux accusés de lui avoir donné un garçon incompetent et de percevoir des sommes auprès des garçons du métier
FF782/1	011	—	—	101B189	13/02/1738	—	TUILLERES (Annette) /	revendeuse d'oranges,	BERDIER (Pierre) /	BARBE, mesureur de blé au canal / +	excès	dégradati on de	—	—	—	—	1	la veille, les accusées agressent la revendeuse et lui

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							ROUCHE (Catherine)	<i>épouse de / épouse de</i>	DESTROS (Bernard, marchand	<i>ses 2 filles</i>		bien privé						jettent sa corbeille d'oranges, le jour même elles (et leur père) l'attaquent dans la boutique de la 2e plaignante
FF782/1	012	108	—	<i>101B189</i>	21/02/1738	—	FLEURY (Pierre)	domestique	chez le marquis de THEZAN	FABRE-dit-POIRIER (Jean), cordonnier / + <i>ses 4 garçons</i>	excès	—	—	—	—	—	3	tombe dans une corde tendue dans la rue depuis le marteau de la porte de Poirier ; voulant s'en plaindre, il se fait frapper par les garçons de la boutique / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 22 dudit)
FF782/1	013	—	—	<i>101B189</i>	22/02/1738	—	FABRE-dit- POIRIER (Pierre)	cordonnier	—	FLEURY (Pierre), domestique / + <i>4 ou 5 laquais inconnus</i>	voie de fait	menaces	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure d'un des accusés contre le plaignant (le 21 dudit)
FF782/1	014	290	—	<i>101B189</i>	26/02/1738	—	LARROQUE (Jean)	domestique	chez Mr DUBOUZET, conseiller au parlement	DURAND	assassina t à heure nocturne	excès avec arme	—	—	—	—	2	agressé au couteau
FF782/1	015	291	—	<i>101B189</i>	27/02/1738	—	MOUSSOT (Jean)	étudiant en Droit	—	MOLLIERES (Jean), étudiant en Droit	excès	menaces avec arme	—	—	—	—	5	querelle qui semble durer depuis un certain temps
FF782/1	016	89	—	<i>101B189</i>	05/03/1738	14/03/1738	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	GUIARD-dite- CLAVIERE (Marie), épouse CAUSSE (Bertrand), travailleur de terre / CHABERT (Jeanne)	maquerel lage	prostitu tion	—	—	amende honorable + fouet + quartier de force / quartier de force	à vie / 10 ans	47	nombreuses pièces en double exemplaire / la première accusée sera d'abord rasée puis fera son amende honorable avec un cartel "maquerelle publique" et sera fouettée, la seconde accusée devant assister à cette exécution / le procureur du roi avait demandé la pendaison pour la Clavière / mais les accusées vont réussir s'échapper des prisons deux jours après le prononcé de la sentence (voir procédure du 16 mars)
FF782/1	017	292	—	<i>101B189</i>	06/03/1738	—	MARTEL (Jeanne-Marie)	<i>épouse de</i>	PECARRERE, marchand	VERGNES (Jeanneton)	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	5	verbal du chirurgien / voir aussi procédure de l'accusée contre la plaignante (le 7 dudit)
FF782/1	018	103	—	<i>101B189</i>	07/03/1738	—	VERGNES (Jeanneton)	—	—	MARTEL (Jeanne- Marie), épouse PECARRERE, marchand	excès	—	—	—	—	—	2	voir aussi procédure de l'accusée contre la plaignante (le 6 dudit) / dit aussi que l'accusée l'épie quotidiennement par le trou du chat
FF782/1	019	293	—	<i>101B189</i>	07/03/1738	—	RAYNAUD (Mathive)	<i>épouse de</i>	CASTELBERT, mesureur au canal	BEZIES-dite- ESCANDE (Toinette), jardinière, épouse DURAND (Pierre), mesureur au canal	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	rappelle aussi des excès (à une date plus ancienne, affaire qui avait été portée à l'audience) voir autre procédure de la même contre la même le 19 udit
FF782/1	020	—	—	<i>101B189</i>	16/03/1738	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de l'ordre public</i>	—	GUIARD-dite- CLAVIERE (Marie), épouse CAUSSE (Bertrand), travailleur de terre / CHABERT (Jeanne)	évasion des prisons	—	—	—	—	—	10	avec relation d'expertise des effractions par un serrurier / voir aussi la procédure 5 dudit mois contre les deux femmes, alors accusées de maquerellage
FF782/1	021	—	—	<i>101B189</i>	18/03/1738	—	DARREXY (Michel)	garçon boutonnier	chez PICAREL,	BEULAIGUE, boutonnier / + <i>son</i>	assassina t	excès	—	—	—	—	1	—

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
									boutonnier	<i>garçon</i>								
FF782/1	022	—	—	101B189	19/03/1738	—	RAYNAUD (Mathive)	<i>épouse de</i>	CASTELBERT, mesureur au canal	BEZIES-dite-ESCANDE (Toinette), jardinière, épouse DURAND (Pierre), mesureur au canal	insultes	diffamation	récidive	—	—	—	3	voir la première procédure de la même contre la même le 7 dudit
FF782/1	023	87	—	101B189	21/03/1738	—	LAGNES-JUNIUS (Pierre de)	seigneur de Couias	—	ARCIS (Jean-Marc), sculpteur	affrontement	abus et filouterie	—	—	—	—	17	querelle à propos des armoiries du plaignant (qui devaient être faites en terre cuite et cuvettes de marbre, sur le modèle de celles de sa maison de ville, rue Vinaigre) à apposer à sa résidence de campagne, à Pompertuzat
FF782/2	024	86	—	101B189	27/03/1738	—	GOUDART (André)	—	—	CAPDEVILLE (Gaudens), tondeur de draps / LESTELLE, garçon tailleur d'habits / + 2 autres garçons tailleurs	assassinat à heure nocturne	excès réels	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien (pas de pronostic possible avant 40 jours) / un témoin dit avoir trouvé le plaignant "blessé à mort d'un grand coup à la teste"
FF782/2	025	—	—	101B189	29/03/1738	—	PESCAYRE-dit-BAPTISTE (Jean)	ancien domestique	chez Mr de CATHALA	DURRIEU (Bernard), gargotier / POUZE (Marie), <i>son épouse</i>	insultes	menaces	excès	—	—	—	3	coups, puis jet d'un pilon (qui ne l'atteint pas) / voir aussi la procédure des accusés contre le plaignant (même jour)
FF782/2	026	—	—	101B189	29/03/1738	—	DURRIEU (Bernard) / POUZE (Marie)	gargotier, <i>mari et femme</i>	—	PESCAYRE-dit-BAPTISTE (Jean), ancien domestique	insultes	menaces	excès	—	—	—	3	a même été mordu / voir aussi la procédure de l'accusé contre les plaignants (même jour)
FF782/2	027	85	—	101B189	02/04/1738	—	GIROU (Marguerite)	<i>fille de</i>	GIROU (Antoine)	CALFEPE (Pierre), maçon	dénoncedegrossesse	—	—	—	—	—	5	l'accusé nie tout et ajoute qu'il a porté plainte le 29 mars (ne précise pas devant quelle cour) pour diffamation
FF782/2	028	84	—	101B189	04/04/1738	—	BONNET (Marguerite-Honorée)	<i>fille de</i>	BONET (Mathurin), cartier	AZAM (Antoine), garçon cordonnier, chez LAMBERT, cordonnier	dénoncedegrossesse	promesse de mariage	—	—	—	—	3	l'accusé accorde toujours vouloir épouser la plaignante
FF782/2	029	294	—	101B190	08/04/1738	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	<i>les prisonniers condamnés aux galères</i>	évasion des prisons	—	—	—	—	—	13	évasion de 7 condamnés aux galères (dont un pour cas de polygamie), 3 sont immédiatement rattrapés
FF782/2	030	64	A à JJ	101B189	18/04/1738	16/05/1738	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	CASSE (Guillaume), fenassier / GARRABET (Domenge), <i>sa fille de service</i>	recel	—	—	—	pendaison	avec cartel : <i>Receleur de bande</i>	40	avec verbal d'annotation et saisie de tous les objets et effets volés trouvés dans la maison / sentence absente, mais nous savons toutefois qu'elle est rendue le 16 mai et condamne Casse à la pendaison / la servante est mise hors de cour
FF782/2	031	83	<i>lettre d'amour à restaurer</i>	101B189	22/04/1738	—	PETIT (Jeanne)	<i>fille de</i>	PETIT, travailleur de terre, du lieu de Lavalette	SALVY (Jean-François), garçon cordonnier	dénoncedegrossesse	—	—	—	—	—	4	l'accusé accorde vouloir épouser la plaignante / avec lettre d'amour (comprenant un petit poème) de l'accusé à la plaignant jointe comme pièce à conviction
FF782/2	032	—	—	101B189	27/04/1738	—	VERGNES (Toinette) / TANDON (Françoise)	<i>épouse de / fille de, mère et fille</i>	TANDON (Claude), boucher	DUBARRY , boucher / + <i>son épouse / + sa fille / + son gendre</i>	excès avec arme	insultes	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien (pour la mère seulement - ne confirme pas le prétendu coup de couteau) / rixe à l'affachoir

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF782/2	033	100	—	101B189	28/04/1738	—	MENGAUD (Jacques-Antoine de)	conseiller au parlement	—	MOLAS (Jean), valet de SIMON, charretier	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	3	dépaissance d'une paire de bœufs dans un champ ensemencé de blé
FF782/2	034	111	—	101B189	29/04/1738	—	CONTE (Marianne)	<i>veuve (1) de, maintenant fiancée (2) à</i>	RAPHANEL (Antoine) / DUPRAT, officier d'infanterie	X (Hélène), épouse FAVIER, tavernier	insultes	diffamati on	voie de fait	dégradat ion de bien privé	—	—	3	l'accusé loge dans la même maison que la plaignante, elle lui renverse dessus un pichet de vin et lui déchire son voile de tête en mousseline
FF782/2	035	295	—	101B189	29/08/1738	—	DANGELY (Marc-Antoine)	faiseur de cordes de violons	—	DANGELY (Marc) / DANGELY (Joseph), <i>frères, oncles du plaignant</i>	vol à heure nocturne	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	2	procédure classée au mois d'avril par erreur, lire "août" / vengeance suite à une querelle d'héritage / lui ont volé un oranger, coupé ses treilles de muscat ainsi qu'un poirier et un figuier, et dégradé son puits
FF782/2	036	96	—	101B189	29/04/1738	—	RACOT (Jean)	maître valet	à la métairie de Mr de LIMAIRAC, ancien capitou, à Montaudran	X (Bertrand), gendre du métayer du sieur MERCIER	maltraita nce d'enfant mineur	excès	menaces	—	—	—	4	le plaignant faisant pour son fils (14 ans) agressé alors qu'il faisait paître une vache dans le fossé du chemin public
FF782/2	037	97	—	101B189	30/04/1738	—	COUMINAL (Jean)	métayer	à la métairie de Mr de LAGOREE, à Montaudran	X (Jean) métayer du sieur VIDAL / + son valet	dégradati on de bien privé	excès	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / les accusés conduisent des bœufs et une charrue sur la terre du plaignant (ensemencée de millet) / le plaignant est frappé avec un instrument aratoire appelé "barbouysat"
FF782/2	038	296	—	101B189	03/05/1738	—	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>suite à verbal de Mr Rocous, capitou</i>	—	FILOUZE, marchand	affronte ment	insultes	—	—	—	—	3	alors que l'accusé est conduit aux prisons du sénéchal (pour une raison inconnue - "par ordre du roi"), il croise le capitou Rocous et lui lance "adieu monsieur le capitoul, allez vous faire f..."
FF782/2	039	297	—	101B189	07/05/1738	—	SOULAN (Jean)	porteur de chaise	—	SAINT-JEAN-dit- MALALQUIOUL, porteur de chaise	excès	—	—	—	—	—	3	querelle de jeu au cabaret / verbal du chirurgien / une note au verso de la plainte signale qu'il y a eu accommodement entre les parties
FF782/2	040	76	—	101B189	11/05/1738	—	DEVEZE-dit- MERLUZETTE (Guiraude)	<i>veuve de</i>	LAVERGNE (Guillaume), jardinier	AURIOL (Bernard), jardinier / BROUSSE (Catherine), <i>son épouse</i> / AURIOL (Domenge), <i>leur sœur et belle-sœur</i>	insultes	excès	—	—	—	—	11	verbal du chirurgien (x 2) / "sorcière, bougresse" / les accusés prétendent que le chien de la plaignante aboie trop et fait fuir ses cochons / voir aussi la procédure des accusés contre la plaignante (le 13 dudit)
—	—	—	—	voir SUPPLEM ENT en fin d'inventa ire	11/05/1738	—	SALETTES (Guillaume- Léonard)	marchand	<i>faisant pour (puis, à la mémoire de) son fils, Jean, âgé de 7 ans</i>	DANIS "fils"	excès réels	meurtre	—	—	—	—	13	voir le supplément en fin d'inventaire (procédure retrouvée le 20 juillet 2017 parmi celles de 1737)
—	—	—	A à D	voir SUPPLEM ENT en fin d'inventa ire	14/05/1738	—	DISPAN (Françoise)	<i>épouse de</i>	MARIS (François), cuisinier	X (Perrette), épouse LAFITTE, porteur de chaise / X (Françoise), épouse X (Pierrot), porteur de chaise / X (Magdelon), épouse SOUBRIE / X (Mlle),	excès	insultes	diffamati on	—	—	—	4	voir le supplément en fin d'inventaire (procédure retrouvée le 20 juillet 2017 parmi celles de 1737)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										épouse GESSE								
—	—	—	—	voir SUPPLEM ENT en fin d'inventa ire	17/05/1738	—	DITTE (Margouton) / BILLON (Jeanneton)	<i>fil</i> le de / <i>fil</i> le <i>de</i>	DITTE, rôtisseur / BILLON, fournier	DEDAUX (Jean- Baptiste), étudiant / + <i>autres étudiants</i>	insolence	indécenc es	voie de fait	—	—	—	3	voir le supplément en fin d'inventaire (procédure retrouvée le 20 juillet 2017 parmi celles de 1737)
—	—	—	—	voir SUPPLEM ENT en fin d'inventa ire	17/05/1738	—	DEDAUX (Jean- Baptiste)	étudiant	—	DITTE (Margouton) / BILLON (Jeanneton)	insultes	voie de fait	—	—	—	—	1	voir le supplément en fin d'inventaire (procédure retrouvée le 20 juillet 2017 parmi celles de 1737)
—	—	—	—	voir SUPPLEM ENT en fin d'inventa ire	17/05/1738	—	X (Toinette) / CASTEX (Jeanne)	<i>épouse ou</i> <i>veuve de /</i> <i>épouse de,</i> <i>mère et fille</i>	CASTEX / LACAZE (Gabriel), perruquier	FAYET, ancien garçon perruquier chez les plaignantes	insultes	menaces	voie de fait	—	—	—	1	voir le supplément en fin d'inventaire (procédure retrouvée le 20 juillet 2017 parmi celles de 1737)
FF782/2	041	—	—	<i>101B189</i>	13/05/1738	—	AURIOL (Bernard) / BROUSSE (Catherine)	jardinier, <i>mari et</i> <i>femme</i>	chez Mr LOUBAISSIN, ancien capitoul	DEVEZE-dit- MERLUZETTE (Guirau	insultes	excès	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien pour la seule épouse (x 2) / querelle causée par le chien des accusés qui mord un cochon de la plaignante / voir aussi la procédure de l'accusée principale contre la plaignante (le 11 dudit)
FF782/2	042	298	A à H	<i>101B189</i>	15/05/1738	07/06/1738	MARSEN (Perrette)	<i>épouse de</i>	LAFUE (Guillaume), porteur de chaise	ESPA (Françoise), épouse MARIS (François), cuisinier	insultes	diffamati on	excès	—	excuses publiques / dommages et intérêts	devant le rapporteur / 10# / + dépens	7	querelle de voisinage / "une plaizante gueuze, un coquine, putain et une maquerelle, une brenassaire" puis l'asperge d'ordures
FF782/2	043	86	—	<i>101B189</i>	24/05/1738	—	DEBAX (Antoine)	chevrotier	—	CAZABAT (Guillaume), chevrotier / LAFONT / + <i>inconnus</i>	excès avec arme	—	—	—	—	—	5	le plaignant est en train de conduire 32 agneaux lorsqu'il se fait attaquer à l'épée / voir aussi procédure d'un des accusés contre le plaignant (même jour)
FF782/2	044	—	—	<i>101B189</i>	24/05/1738	—	CAZABAT (Guillaume)	chevrotier	—	DEBAX (Antoine) / X (Mlle), épouse LAVIGNE, <i>sa sœur</i>	affronte ment	excès	menaces	—	—	—	2	par ordre de justice, le plaignant devait procéder à la saisie d'agneaux appartenant à Lavigne / voir aussi procédure du 1er accusé contre le plaignant (même jour)
FF782/2	045	—	—	<i>101B190</i>	02/06/1738	—	CARRERE (Marie)	fil	chez LARROQUE, procureur au parlement	PROUVENCAYRE (Jean), tisserand de laine	dénon	ce de grossess e	—	—	—	—	1	—
FF782/2	046	299	—	<i>101B190</i>	05/06/1738	—	GARDES (Michel)	serrurier	—	LAUNARD, compagnon serrurier	insultes	diffamati on	—	—	—	—	2	l'accusé a travaillé un temps chez le plaignant, il était revenu à Toulouse pour recevoir ses gages
FF782/2	047	82	—	<i>101B190</i>	05/06/1738	—	CONDUCHER de VEYRAC (Pierre) / BERNARD (Antoine)	avocat au parlement / avocat au parlement	—	NAVARR	excès	—	—	—	—	—	5	agressés alors qu'il faisaient leurs besoin dans une soue à cochon chez les accusés / verbal du chirurgien (un seul dressé pour les 2 plaignants) / plainte datée du 6 juin, erreur du greffier, il s'agit bien du 5, le 6 correspond à la date à laquelle les capitouls visent la plainte

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF782/2	048	300	—	101B190	06/06/1738	—	LAUTIER (Bernard- Joseph)	marchand	—	<i>inconnu</i>	excès	—	—	—	—	—	3	l'accusé commet des indécences sur des jeunes filles dans la rue, Lautier vient à leur secours et se fait agresser
FF782/2	049	—	—	101B190	07/06/1738	—	FARAMOND de LA-CALMETTE (François)	seigneur de Soubiran	—	TEULIE, clerc chez VEYRO, procureur au parlement	insultes	menaces	—	—	—	—	3	"s'estant armé d'un outil appelé bistourtier, il courroit sur le sup[plian]t"
FF782/3	050	—	—	101B190	09/06/1738	—	LIZES (Joseph)	—	—	MARTIN, fils d'une boulangère	assassina t à heure nocturne	menaces avec arme	insultes	—	—	—	1	"bougre, que fais-tu icy, il faut que je te tue d'un coup de pistolet"
FF782/3	051	—	—	101B190	09/06/1738	—	PALMIE (Marie)	<i>veuve de</i>	LACAZE (Bernard), petit marchand	DOUSSAT (Jean), étudiant en Théologie	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	2	l'accusé ne nie rien et accorde même vouloir épouser la plaignante... s'il obtient l'accord de ses parents
FF782/3	052	—	—	101B190	23/06/1738	—	FABRE (Isabeau)	<i>veuve de</i>	BELLOYE (Pierre), marchand	ALAZARD, perruquier / + <i>son épouse</i>	insultes	diffamati on	—	—	—	—	1	"je suis vieil[I]e mais tu ez une j[e]une poule, et par conséquand j[e]une putain"
FF782/3	053	—	—	101B190	23/06/1738	—	RAYMOND (Marie)	<i>fille de</i>	RAYMOND (Arnaud), tourneur	SUTRA (Bertrande), revendeuse de fruits, épouse CAZEJUST (Jean), porteur de chaise	insultes	diffamati on	—	—	—	—	8	voir aussi la procédure de l'accusée contre la plaignante et sa mère (le 25 dudit)
FF782/3	054	81	—	101B190	23/06/1738	—	X (Anne)	fille de service	chez Mr DARBOU, conseiller au parlement	TACHOUARD-dit- CAZERES (Michel), laquais chez Mr DARBOU, conseiller au parlement	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	2	l'accusé accorde vouloir épouser la plaignante
FF782/3	055	301	—	101B190	24/06/1738	—	GASPARD (Guillemette)	<i>épouse de</i>	BORDES (Pierre), revendeur de vin à pot et à pinte	LAPEYRE-dit- MICOULAU (Nicolas), porteur de chaise	insultes	diffamati on	excès	menace avec arme	—	—	6	verbal du chirurgien / insultes classiques, puis lui demande si elle ne se rappelle que c'était lui qui tenait la corde lorsque le bourreau la trempait dans la Garonne
FF782/3	056	—	—	101B190	25/06/1738	—	SUTRA (Bertrande)	revendeuse de fruits, <i>épouse de</i>	CAZEJUST (Jean), porteur de chaise	X (Mlle), épouse RAYMOND (Arnaud), tourneur / RAYMOND (Marie), <i>sa fille</i>	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de la deuxième accusée contre la plaignante (le 23 dudit)
FF782/3	057	—	—	101B190	27/06/1738	—	AZEMA (Jean)	<i>filis de</i>	AZEMA, meunier à Saint-Jory	<i>inconnus (3 ou 4 pasteurs de bétail)</i>	insultes	excès	—	—	—	—	1	s'est endormi sur sa monture en s'en retournant chez lui, est soudain réveillé par ses agresseurs
FF782/3	058	—	A à QQ	FF694 / FF695	01/07/1738	08/08/1738	<i>syndic de la ville (Le)</i>	<i>agissant pour l'ordre public</i>	—	LESPINASSE (Louis- Raymond-Paul- Toulouse de), écuyer / BOÏSSIEUX, lieutenant au régiment de Picardie / BASSABAT de PORDEAC (Jean- Louis), baron d'Aunax [+]	affronte ment	menaces avec arme	excès avec arme	rébellion	excuses publiques / abstention de la ville	2 ans / 4 ans	13	nombreuses pièces manquantes / le dernier des accusés (dont la sentence condamnera la mémoire) est tué par le guet alors qu'il s'oppose, l'épée à la main, à l'arrestation du premier / le 2e accusé, principal auteur des troubles, est jugé par contumace
FF782/3	059	90	—	101B190	02/07/1738	—	FOURNIER (Jean-Benoît) / FOURNIER (Benoît)	<i>frères</i>	—	LOUBET	assassina t à heure nocturne	menaces avec arme	voie de fait	—	—	—	3	les témoins précisent toutefois que l'épée de l'agresseur reste dans son fourreau
FF782/3	060	—	—	101B190	03/07/1738	—	AUGIER (Charles)	étudiant	—	LACOSTE, étudiant	insultes	voie de fait	—	—	—	—	1	querelle lors du souper / "petit drôle" / jet d'une assiette en faïence, de bouteilles et enfin,

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		d'une fourchette
FF782/3	061	—	—	101B190	04/07/1738	—	DUCASSE (Jacquette)	épouse de	COLS (Jean-Baptiste), plâtrier	MADER (Laurens), revendeur d'eau de vie / BOISSIERE (Marie), <i>son épouse</i>	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	6	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure des accusés contre la plaignante (même jour)
FF782/3	062	—	—	101B190	04/07/1738	—	MADER (Laurens) / BOISSIERE (Marie)	revendeur d'eau de vie, <i>mari et femme</i>	—	DUCASSE (Jacquette), épouse COLS (Jean-Baptiste), plâtrier	insultes	excès	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien (pour l'épouse, avec risque de fausse couche) / voir aussi la procédure de l'accusée contre les plaignants (même jour)
FF782/3	063	80	—	101B190	05/07/1738	—	HUC (Daniel)	tailleur d'habits pour homme	—	ESCOUROU (Jean), cuisinier / X (Jeanne-Marie) <i>son épouse</i>	enfonce ment de porte	assassina t	excès	—	—	—	2	les témoins font aussi état de nombreuses insultes de part et d'autre durant la rixe
FF782/3	064	—	NC	101B190	06/07/1738	désistemen t le 30 avril 1739	GALLIEN (Marianne)	fil le de service	chez BONNESERRE (Dominique), chirurgien, de Colomiers	BONNESERRE (Dominique), cuisinier, de Colomiers, ancien maître de la plaignante	dénonc e de grossess e	—	—	—	—	—	19	non communicable, nombreuses pièces fragiles / voir aussi la procédure faite par l'accusé contre la plaignante et autres personnages (le 2 août) pour cas de subornation et faux témoignages / la plaignante se désiste en 1739, admettant finalement que l'auteur de sa grossesse serait un autre que l'accusé
FF782/3	065	—	—	101B190	08/07/1738	—	DELZERS (André)	faiseur de gâteaux	—	GAUBIN (Pierre), faiseur de gâteaux	menaces	insultes	voie de fait	—	—	—	2	veut lui "casser la cervelle", lui "couper les bras [...] et les faire porter sur un bayard"
FF782/3	066	93	—	101B190	10/07/1738	20/08/1738	LAFORGUE (Barthélemy)	repetier	—	MARANZAC (Charles), marchand	insultes	excès	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	9	voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant et un autre (même jour)
FF782/3	067	—	—	101B190	10/07/1738	20/08/1738	MARANZAC (Charles)	marchand	—	LAFORGUE (Barthélemy), repetier / TAVERNE-dit-BIBONIS (Pierre), jugeur juré	insultes	menaces	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	4	trois des témoins sont des chirurgiens qui vont déposer sur les prétendues blessures du 1er accusé (dont celui-ci se prévaut dans sa procédure récrimatoire du même jour)
FF782/3	068	87	—	101B190	17/07/1738	31/07/1738	PECH (Marie)	veuve de	TOTIN (Michel-Antoine), avocat au parlement	LEBE (Marianne) maîtresse des écoles de la paroisse de la Dalbade	trouble dans un lieu sacré	insultes	excès	—	excuses publiques / amende	devant Justice / en faveur de l'église de la Dalbade / + dépens	14	verbal du chirurgien (2 jours plus tard) / l'amende se composera de 8 livres d'huile pour le luminaire de chapelle de l'Agonie en l'église de la Dalbade
FF782/3	069	—	—	101B190	23/07/1738	—	BLANC (Jean)	chandelier	—	SEIGNOU (Antoine)	insultes	diffamati on	voie de fait	—	—	—	1	accusé et plaignant sont locataires en la même maison / "la maison n'étoit qu'un bacanal et un bordel"
FF782/3	070	79	—	101B190	25/07/1738	—	LANES (François) / LANES (Guillemette)	fripier, <i>père et fille</i>	—	PINAUD (Joseph), faiseur d'épingles	insultes	diffamati on	menaces	—	—	—	2	l'accusé est un amoureux éconduit par la plaignante / convoqué à l'audience afin de recevoir une mercuriale par le capitoul, il renouvelle là ses diffamations
FF782/3	071	—	—	101B190	26/07/1738	—	<i>capitouls (Les)</i>	<i>audition d'office</i>	—	PAPAIIS-dit-LAVAUUR (Etienne), domestique	vagabon dage	vol	—	—	—	—	1	surpris à heure nocturne dans la maison d'un de ses anciens maîtres
FF782/3	072	—	A à D	101B190	28/07/1738	—	DELLARD-dit-ROUQUETTE (Jean)	tavernier	—	TANDON, maçon / TANDON, savetier, frères / + <i>autres</i>	violences sur animal domestiq	assassina t	excès	—	—	—	4	les accusés commencent par maltraiter une petite chienne, puis agressent le plaignant alors qu'il s'en retourne de chez

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern s	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
											ue							leur père à qui il était allé se plaindre de leur premier geste
FF782/3	073	78	—	101B190	30/07/1738	—	ROUX (Léonore)	<i>épouse de</i>	REYNAUD (Louis), porteur de chaise	MALLIE (Jean), porteur de chaise	insultes	diffamati on	—	—	—	—	4	"f... putain [...], que le nommé Antoine Ginestou luy avoit servy de macquerau [...] qu'elle ne marchoit jamais sans avoir avec elle son piqueur"
FF782/3	074	—	—	101B190	01/08/1738	—	DUC (Bernard)	chirurgien facultiste	—	MARQUES (Jean), commis chez GUIBBERT (François), marchand	insolence	voie de fait	—	—	—	—	1	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF782/3	075	—	—	101B190	02/08/1738	—	MARQUES (Jean)	commis marchand	chez GUIBBERT (François), marchand	DUC (Bernard), chirurgien facultiste	excès	insultes	—	—	—	—	1	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour) / erreur du scribe qui, par inattention, attribue les insultes au plaignant
FF782/3	076	75	—	101B190	02/08/1738	—	BONNESERRE (Dominique)	chirurgien, de Colomiers	—	GALLIEN (Marianne), ex fille de service du plaignant / CALVET, maître es Arts / AYMES cadet / FAURE fils	fausse accusatio n	subornati on	diffamati on	—	—	—	12	procédure en réponse à la dénonce de grossesse faite par l'accusée contre lui le 6 juillet / parmi les autres accusés, Calvet serait l'auteur réel de la grossesse
FF782/3	077	99	—	101B190	03/08/1738	—	DUJARDIN (Marianne)	directrice de l'opéra	—	MECHEIN, acteur de l'opéra	affronte ment	évasion	—	—	—	—	3	l'accusé, engagé pour jouer les rôles de haute-contre depuis le mois de février, vient soudainement de quitter la troupe, rompant ainsi le contrat qui le liait pour une année
FF782/3	078	145	—	101B190	04/08/1738	—	PECH (Joseph)	faiseur de carboulets au sucre	—	QUERCY (Bernat), faiseur de bas au métier	excès	—	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF782/3	079	77	—	101B190	04/08/1738	—	QUERCY (Bernat) / CAYROU (Suzanne)	faiseur de bas au métier, <i>mari et femme</i>	—	PECH (Joseph), faiseur de carboulets au sucre / + <i>sa fille</i>	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	2	l'accusé, maître de la maison où loge le plaignant, lui refuse l'entrée / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF782/3	080	—	—	101B190	07/08/1738	—	MIQUEL (Marie)	<i>veuve de</i>	LACOUR (Salvy)	MOURIERES (Marie), épouse SAINT-JEAN, valet de chambre	insultes	excès	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / querelle à propos d'une laitue que les deux veulent acheter à une revendeuse / voir aussi procédure de l'accusée contre la plaignante (le 8 dudit)
FF782/3	081	—	—	101B190	07/08/1738	—	<i>capitouls (Les)</i>	<i>audition d'office</i>	—	CHABERT (Jeanne)	vagabon dage	prostitu ti on	évasion des prisons	—	—	—	1	a déjà été arrêtée auparavant dans le cadre d'une affaire de maquerellage (voir procédure du 5 mars) et s'est ensuite échappée des prisons (voir procédure du 16 mars) selon elle, en douceur et sans effraction
FF782/3	082	74	—	101B190	08/08/1738	—	MOURIERES (Marie)	<i>épouse de</i>	SAINT-JEAN, valet de chambre chez Mr de CLARY	MIQUEL (Marie), veuve LACOUR (Salvy) / + <i>son fils</i>	excès	—	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / querelle à propos d'une laitue que les deux veulent acheter à une revendeuse / frappée avec une quenouille / voir aussi procédure de l'accusée contre la plaignante (le 7 dudit)
FF782/3	083	—	—	101B190	16/08/1738	—	MELAC (François) /	laboureur, <i>mari et</i>	à la métairie dite de	FOURNIL-dit-GAILLOU (Jean),	excès réels	—	—	—	—	—	13	verbal du chirurgien (pour l'épouse) / la femme trouve

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							RAYNAUD (Elizabeth)	<i>femme</i>	Loubaissin, des religieuses de Saint- Pantaléon, à Lalande	travailleur								l'accusé en train de pêcher des grenouilles dans l'abreuvoir, elle lui remontre qu'en remuant la vase il va empoisonner l'eau, il l'agresse alors / un accord entre parties aurait été obtenu mais le plaignant ne l'aurait pas observé / voir procédure de l'accusé contre les plaignants le 31 dudit, et autre du plaignant contre l'accusé le 2 septembre
FF782/3	084	—	—	<i>101B190</i>	16/08/1738	—	BAYSSE (Antoine)	—	—	BEZY (Jean), charpentier	insultes	diffamati on	menaces	—	—	—	3	selon le plaignant, l'accusé était ivre / accusé et plaignant sont locataires dans la même maison / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF782/3	085	—	—	<i>101B190</i>	16/08/1738	—	BEZY (Jean)	charpentier	—	BAYSSE (Antoine)	insultes	excès réels	—	—	—	—	3	verbal du chirurgien / accusé et plaignant sont locataires dans la même maison / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF782/3	086	101	—	<i>101B190</i>	16/08/1738	—	CAILHAU (Jean)	jardinier	—	NAVES (Jean), jardinier / NAVES (Jean-Baptiste), jardinier, <i>son fils</i>	excès	—	—	—	—	—	3	querelle au moment de puiser l'eau d'un puits / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le même jour)
FF782/3	087	—	—	<i>101B190</i>	16/08/1738	—	NAVES (Jean)	jardinier	—	CAILHAU (Jean), jardinier / LABARTHE (Raymond), jardinier	excès	—	—	—	—	—	2	querelle au moment de puiser l'eau d'un puits / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le même jour)
FF782/3	088	73	—	<i>101B190</i>	18/08/1738	—	GOUME (Jeanne-Marie)	<i>épouse de</i>	ESPALIEU (Guillaume), relieur	DUPUY, prêtre et vicaire de la paroisse du Taur	insultes	diffamati on	fausse accusati on	—	—	—	2	se fait traiter "de gu[eu]ze, coquine, de putein et de coureuze de fossés, qu'il vouloit [...] lui faire donner le fouet de la main du bourreau", puis emmener en prison où elle passe la nuit
FF782/3	089	88	—	<i>101B190</i>	19/08/1738	—	COSTOS (Elizée, Mr)	lunetier	italien de nation	COULOMB (Mlle) / + <i>inconnus</i>	insultes	voie de fait	—	—	—	—	2	"galérien, bourreau" / le seul témoin qui va déposer offre une vision toute différente de celle du plaignant
FF782/3	090	—	—	<i>101B190</i>	19/08/1738	—	SALVY-dit- MOUCHET (Jean)	travailleur	estachant de la veuve CHAUBARD à Lardenne	DAUBRIAC (Bertrand), métayer à la métairie de Lafourquette	excès réels	—	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien (x 2 - le second dressé conjointement avec un docteur en médecine) / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 20 dudit)
FF782/3	091	—	—	<i>101B190</i>	20/08/1738	—	DAUBRIAC (Bertrand)	métayer	à la métairie de Gironis, au chapitre Saint-Etienne à Lafourquette	SALVY-dit- MOUCHET (Jean), travailleur à Lardenne	excès	—	—	—	—	—	2	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (le 19 dudit)
FF782/4	092	91	—	<i>101B190</i>	25/08/1738	—	BERGER (Marie)	<i>épouse de</i>	DARRIS (Bernard), fenassier, à l'enseigne du Cheval Noir	LAGES (Mlle)	insultes	excès réels	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien (serait enceinte de 2 mois et note une grosse perte de sang)
—	—	295	—	—	29/08/1738	—	DANGELY (Marc-Antoine)	faiseur de cordes de violons	—	DANGELY (Marc) / DANGELY (Joseph), frères, oncles du	vol à heure nocturne	dégradati on de bien	—	—	—	—	n/a	suite à une erreur de clasement, cette procédure a été insérée mal à propos au 29

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										plaignant		privé						avril, voir donc la procédure # 035
FF782/4	093	72	—	101B190	30/08/1738	—	DESCLAUX (Catherine)	<i>filles de</i>	DESCLAUX (Jean), garçon cartier	PONTIER (Angélique), épouse DEMOUIS (Jean), charpentier / DABAN (Guillaumette)	insultes	diffamation	excès	—	—	—	2	"prans garde à toy bougresse, il y a baucoup à redire seur ton compte, et même beaucoup plus qu'à bien d'autres"
FF782/4	094	92	—	101B190	31/08/1738	—	FOURNIL-dit-GAILLOU (Jean)	travailleur	—	MELAC (François), laboureur à la métairie des religieuses de Saint-Pantaléon, à Lalande	dégradati on de bien privé	affrontement	—	—	—	—	4	voir aussi les procédures de l'accusé contre le plaignant (le 16 dudit et le 2 septembre) / dépaiissance de bœufs dans sa vigne, les fait pignorer, puis semble s'accorder avec l'accusé qui se dédit immédiatement
FF782/4	095	—	—	101B190	02/09/1738	—	ROUANET (Catherine)	<i>veuve de</i>	ROUZIES	ROUZIES, fils de la plaignante / + <i>son épouse</i> / + X (Pierrot), <i>leur valet</i>	voie de fait	—	—	—	—	—	3	l'accusé ne cesse de tracasser sa propre mère, fait exprès de lui cacher sa chaise, pousse son épouse à la gifler, lui fait jeter un seau d'eau dessus par son valet
FF782/4	096	—	—	101B190	02/09/1738	—	MELAC (François)	laboureur	à la métairie dite de Loubaissin, des religieuses de Saint-Pantaléon, à Lalande	FOURNIL-dit-GAILLOU (Jean), travailleur	vol	—	—	—	—	—	1	enlèvement (et non vol) d'un bœuf qui a été pignoré par l'accusé par vengeance suite à la procédure faite contre lui par le plaignant et de son épouse (le 16 août)
FF782/4	097	71	—	101B190	03/09/1738	—	CASTEX (Françoise)	revendeuse, <i>veuve de</i>	ESTEVENET (Félix), maçon	GALY (Domenge), revendeuse, épouse CARRIERE (François), tonnelier / CARRIERE (Antoinette), <i>sa fille</i>	insultes	diffamation	menaces	récidive	—	—	9	l'accusée dit publiquement qu'un prêtre de la ville l'entretient et "qu'il faisait la truche" / déjà mise en prison (y reste peu de temps) pour de tels faits
FF782/4	098	—	—	101B190	10/09/1738	—	BROUSSE (Etienne)	brassier, à Lardenne	—	DECAMPS (Jean)	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	1	dépaiissance d'une ânesse et d'un mulet dans la vigne du plaignant
FF782/4	099	104	—	101B190	15/09/1738	—	CASSAIGNAVERE (Françoise)	<i>veuve de</i>	GASPARD (Jean), billardier	X (Jeanneton), fille de service de GUIBERT, prêtre et curé de Dieupentale	affrontement	—	—	—	—	—	3	suite à un vol de jupe commis en 1735 et jugé à l'audience, l'accusée (sous la caution de son maître) devait payer une somme de 20#, ce qu'elle n'a toujours pas fait
FF782/4	100	94	—	101B190	19/09/1738	—	CHARLAN (Bernarde)	filles de service	chez Mme de LIMAIRAC	<i>inconnus</i>	assassinat à heure nocturne	rapt	viol	—	—	—	7	enlevée dans la rue (l'homme qui l'accompagnait va s'enfuir, "peur d'être maltraité"), puis violée à tour de rôle par ses agresseurs / des suspects sont entendus, sans suite
FF782/4	101	—	—	101B190	23/09/1738	—	LABORDE (Marianne)	<i>épouse de</i>	DELTIL (Antoine), féodiste	VALADIER (Mlle), proxénète	—	—	—	—	—	—	1	prétend que la plaignante couche avec un avocat lorsque son mari est absent / "vous êtes une bougre de poulaille et sa bougre de putain"
FF782/4	102	—	—	101B190	28/09/1738	—	MANENT (Catherine)	couturière	—	RIBES, passementier	assassinat	excès	insultes	—	—	—	4	verbal du chirurgien / voir aussi la procédure faite à la même occasion par Mlle Cayla contre la plaignante et une autre couturière (le 29 dudit)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF782/4	103	105	—	101B190	29/09/1738	—	CAYLA (Cécile)	veuve de	HELYES, brodeur	MANENT (Catherine), couturière / LASSERRE (Marie), couturière	enfonce ment de porte	dégradati on de bien privé	menaces	—	—	—	3	voir aussi la procédure faite à la même occasion par la première accusée contre le sieur Ribes (le 28 dudit)
FF782/4	104	—	—	101B190	02/10/1738	—	UZAC (Jean)	tapissier	—	X (Arnaud)	attentat	insultes	diffamati on	—	—	—	3	l'accusé est un des fournisseurs du plaignant (pour le foin servant à rembourrer les fauteuils)
FF782/4	105	—	—	101B190	02/10/1738	—	LEUFERTE (Jeanne)	fille de	LEUFERTE (Bernard), porteur de chaise	MOUTON (Guillaume)	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	1	—
FF782/4	106	—	—	101B190	13/10/1738	17/10/1738	RIGAIL (Antoine)	radelier	—	FONADE (Jacques), marchand de bois / FONADE (Bertrand), marchand de bois, du lieu de Roquefort en Comminges, frères	excès	—	—	—	dommages et intérêts	5# / + dépens	12	querelle au port Garaud suite au déplacement du radeau du plaignant, amarré là
FF782/4	107	—	—	101B190	18/10/1738	—	PASSET (Jean)	marchand	—	BELOMBRE, commis chez DESCAT, marchand de bois	abus et filouterie	—	—	—	—	—	3	trouve le commis en train de marquer un chargement de bois de la marque de son maître alors qu'il été acheté par le plaignant
FF782/4	108	69	—	101B190	21/10/1738	—	BOSC (Marie)	plieuse et couturière de livres	—	SACAREAU (Jean), relieur	dénonce de grossess e	abandon	—	—	—	—	14	enfant né à la saint Michel et baptisé à l'église Saint-Nicolas / semble avoir caché l'identité du père dans un premier temps, disant que c'était un tailleur
FF782/4	109	102	—	101B190	22/10/1738	—	LORE (Marie)	revendeuse de sel, <i>veuve de</i>	SALINIER	PRADIERES (Mlle), revendeuse de cochon / + <i>sa fille</i>	insultes	diffamati on	cabale	excès	—	—	5	querelle de voisinage / se fait traiter de "vieille masque, vieille sorcière et maquerelle" / font fuir 7 à 8 clients de la plaignante puis agressent sa servante
FF782/4	110	—	—	101B190	23/10/1738	—	RIVAISSOU (Pierre)	marchand	—	MONERABIER, garçon muletier chez HENRY	insultes	excès	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / querelle au cabaret
FF782/4	111	68	—	101B190	31/10/1738	—	CHIVALLIER (Marianne)	fille de	CHIVALLIER- dit-DRAGON (Philippe), menuisier	TARISSE (Jean), patron sur le canal	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	3	l'accusé dit ne même pas connaître la plaignante
FF782/4	112	—	—	101B190	22/11/1738	—	CLAVERIE (Michel)	coutelier	—	BELLOMAYRE (Jacques- Hyacinthe), marchand	fausse accusatio n	—	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour) / l'accusé prétend que le plaignant lui a volé les 2 chapons (tués au fusil et tombés sur son toit)
FF782/4	113	71	—	101B190	22/11/1738	—	BELLOMAYRE (Jacques- Hyacinthe)	marchand	—	CLAVERIE (Michel), coutelier	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	2 chapons s'échappent de sa volière, il les fait tirer au fusil puis cherche à la récupérer / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF782/4	114	109	—	101B190	01/12/1738	—	GALOPIN (Jean)	commis du fermier des revenus de la ville	commis à la porte Saint- Cyprien	JALABERT, marchand de sabots	affronte ment	voie de fait	insultes	—	—	—	3	l'accusé agresse le plaignant qui venait de fouiller une femme entrant en ville
FF782/4	115	67	—	101B190	02/12/1738	—	MENVILLE	épouse de	TAYAC	MAGRE / BRETTE	insultes	diffamati	excès	—	—	—	2	les accusés sont locataires chez

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Catherine)			(Perrette), <i>son épouse</i>		on						la plaignante / il n'est nullement question du mari lors de l'agression, pourtant elle porte aussi plainte contre lui
FF782/4	116	303	—	101B190	02/12/1738	—	LACROIX (François)	jardinier, fleuriste	bayle de la confrérie de Sainte-Croix en l'église Saint-Michel	MOLINIER (Bernard), portefaix, membre de la confrérie de Sainte-Croix en l'église Saint-Michel / + <i>son épouse</i>	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / querelle suite à une amende infligée à l'accusé par la confrérie
FF782/4	117	106	—	101B190	02/12/1738	—	MOUREAU (François)	tailleur d'habits pour femme	auditeur des comptes du corps des tailleurs d'habits	<i>bayles du corps des tailleurs d'habits (Les)</i>	insultes	menaces	—	—	—	—	3	tourbles lors d'une assemblée du corps des tailleurs / voir aussi la procédure des accusés contre le plaignant et autres (même jour)
FF782/4	118	—	—	101B190	02/12/1738	—	<i>bayles du corps des tailleurs d'habits (Les)</i>	—	—	MOUREAU (François), tailleur / NADEME, tailleur / ORTIGUIE-dit-MARTRES, tailleur	affrontement	—	—	—	—	—	3	tourbles lors d'une assemblée du corps des tailleurs / voir aussi la procédure du 1er accusé contre les plaignants (même jour)
FF782/4	119	—	—	101B190	05/12/1738	—	<i>capitouls (Les)</i>	<i>verbal</i>	—	<i>pas d'accusé, verbal dressé afin de déterminer si mort accidentelle ou suspecte</i>	mort suspecte	—	—	—	—	—	1	la victime, Etienne Chaumeton était "tombé dans la démence et imbécilité" / il s'agit probablement d'un suicide ou un accident, mais on semble ne pas chercher à en savoir plus
FF782/4	120	—	—	101B190	08/12/1738	—	MAURY (Arnaud)	portefaix	—	X (Pierre), maçon	assassinat	excès	menaces avec arme	—	—	—	3	erreur de date au verso de la plainte, marqué "1737" / querelle dans un cabaret de la rue de l'Etoile
—	—	—	—	—	08/12/1738	—	BARRE (Raymond)	travailleur, laboureur à Pouvoirville	—	AUDOUY (Antoine)	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	n/a	toutes les pièces de cette procédure se trouvent dans celle en récidive du 27 dudit mois
FF782/4	121	—	—	101B190	10/12/1738	—	AZAM (Guillaume)	travailleur de terre, à Lalande	—	TRILLOU-dit-PICHORLE, maître valet de la métairie de Mr BLANDINIÈRES / BORIOS (Bernard), métayer des religieuses Hospitalières	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	—	2	dépaissance de brebis dans la vigne du plaignant, au lieu-dit de la Cadène
FF782/4	122	—	—	101B190	11/12/1738	—	FORT-dit-BARRIERE (Jean)	garçon chirurgien	chez LATOUR, chirurgien	VIDAL	insultes	voie de fait	—	—	—	—	3	querelle au billard
FF782/4	123	—	—	101B190	12/12/1738	29/12/1738	SOULIE (Jean)	charpentier, débitant du vin à petites mesures	<i>faisant tant pour lui que pour sa fille</i>	MAURIN (Bertrande), épouse PARADE (Gervais), ouvrier en soie / PARADE (Françoise), épouse GESSE (Pierre), marbrier, <i>mère et fille</i>	insultes	voie de fait	diffamation	—	mise hors de cour	dépens compensés	10	le plaignant, tout en étant charpentier, vend aussi à petites mesures "le vin de son cru"
FF782/4	124	—	—	101B190	19/12/1738	—	ARTIGUE (Jean)	tailleur d'habits pour homme	—	POUCH-dit-VILLEFRANCHE (Jean), tailleur d'habits, bayle actuel du corps	insultes	menaces	—	—	—	—	1	le plaignant est certainement un des accusés dans la procédure du 2 dudit faite par les bayles du corps des tailleurs

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF782/4	125	—	—	101B190	23/12/1738	—	GROUSSAC (Isabeau)	<i>épouse de</i>	MODENE (Joseph), marchand bijoutier	X (Mlle), épouse X (Baptiste), boucher	insultes	diffamati on	fausse accusati on	—	—	—	1	"voleuze de serviettes, friponne et coquine, malheureuze, mauvaize femme" / erreur de lecture de la date lors du classement, de fait la procédure n'est pas tout à fait à son rang et devait se trouver entre la # 130 et la # 131
FF782/4	126	—	—	101B190	20/12/1738	—	CALMIERES (Thérèse) / COURANJOU (Marie)	<i>veuve de / fille de, mère et fille</i>	COURANJOU (Arnaud), portefaix	TROY, menuisier	cabale	excès réels	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien (pour la fille) / querelle à propos du loyer, l'accusé donne un coup de ciseau à bois à la fille, puis fait clouer la porte pour interdire l'entrée aux plaignantes
FF782/4	127	43	—	101B190	20/12/1738	—	CAPOUL (Marguerite)	<i>fille de</i>	CAPOUL (Antoine), maître valet à la métairie du chapitre de Saint-Etienne à Balma	BASTIER (Antoine), valet à la métairie de Mr BELY à Balma	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	4	l'accusé, fiancé depuis 3 ans à la plaignante déclare ne pas avoir pu encore l'épouser car il n'a pas trouvé l'extrait mortuaire de sa 1ère épouse / remis en liberté sous caution
FF782/4	128	66	—	101B190	22/12/1738	—	MARQUIE (Amans)	fleuriste	—	POUSET (Pierre), domestique, tavernier / + <i>inconnus</i>	excès	—	—	—	—	—	2	querelle qui commence au cabaret / voir aussi la procédure d'un des accusés contre le plaignant (même jour)
FF782/4	129	65	—	101B190	22/12/1738	—	POUSET (Pierre)	domestique, tavernier	chez Mr de RUBIN, écuyer	MARQUIE (Amans), fleuriste	insultes	voie de fait	menaces	—	—	—	2	le plaignant est domestique et vend aussi le vin de son maître à petites mesures / voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF782/4	130	—	—	101B190	22/12/1738	—	DARNES (Antoinette)	<i>veuve de</i>	DUPUY, travailleur, au Pont de Velours	MONCOL (Guillaume)	insultes	excès	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / au revers de la plainte, mention d'un acte d'accord entre parties retenu devant Pratviel, notaire, le 14 janvier 1739
FF782/4	131	95	—	101B190	27/12/1738	—	BARRE (Raymond)	travailleur, laboureur à Pouvoirville	—	AUDOUY (Antoine)	dégradati on de bien privé	récidive	—	—	—	—	7	contient aussi les pièces d'une précédente procédure du 8 dudit / coupe les saules dans le fossé qui séparent les 2 vignes et inonde ainsi celle du plaignant
FF782/4	132	—	—	101B190	31/12/1738	—	RIVALS (Jeanne)	<i>fille de</i>	RIVALS (Pierre)	CANTELOUBE, clerc tonsuré, étudiant	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	1	—
supplém ent, pièces retrouvés après publicat ion de l'invent aire	—	—	—	—	—	—	—	—	supplément, pièces retrouvées après publication de l'inventaire	—	—	—	—	supplém ent, pièces retrouvés après publicati on de l'inventa ire	—	—	—	—
FF782/4	133	—	—	—	11/05/1738	—	SALETTES (Guillaume-Léonard)	marchand	<i>faisant pour (puis, à la mémoire de) son fils, Jean, âgé de 7 ans</i>	DANIS "fils"	maltraita nce d'enfant mineur	excès réels	meurtre	—	—	—	13	touché à la tête par une pierre / verbal du chirurgien pour le jeune fils / extrait d'acte de sépulture dudit enfant qui va finalement décéder le 3 juin / l'accusé, un garçon de 16 ans, est fuitif

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF782/4	134	—	A à D	—	14/05/1738	—	DISPAN (Françoise)	épouse de	MARIS (François), cuisinier	MARSEN (Perrette), épouse LAFITTE (Guillaume), porteur de chaise / X (Françoise), épouse X (Pierrot), porteur de chaise / X (Magdelon), épouse SOUBRIE / X (Mlle), épouse GESSE	excès	insultes	diffamati on	—	—	—	4	verbal du chirurgien
FF782/4	135	—	—	—	17/05/1738	—	DITTE (Margouton) / BILLON (Jeanneton)	fille de / fille de	DITTE, rôtisseur / BILLON, fournier	DEDAUX (Jean- Baptiste), étudiant / + autres étudiants	insolence	indécenc es	voie de fait	—	—	—	3	"richement laides" / puis leur font des attouchements sur les seins, suivis de coups de pieds au cul / voir aussi la procédure de l'accusé contre les plaignantes (même jour)
FF782/4	136	—	—	—	17/05/1738	—	DEDAUX (Jean- Baptiste)	étudiant	—	DITTE (Margouton) / BILLON (Jeanneton)	insultes	voie de fait	—	—	—	—	1	voir aussi la procédure des accusées contre le plaignante (même jour)
FF782/4	137	—	—	—	17/05/1738	—	X (Toinette) / CASTEX (Jeanne)	épouse ou veuve de / épouse de, mère et fille	CASTEX / LACAZE (Gabriel), perruquier	FAYET, ancien garçon perruquier chez les plaignantes	insultes	menaces	voie de fait	—	—	—	1	attentat dans la boutique des plaignantes